

La syntaxe dans les titres de presse, cas du quotidien tunisien « Le Temps »

Recherche originale

Rafika BEN ABDALLAH*

Doctorante, Département français, Faculté des sciences humaines et sociales de Tunis, Tunisie.

(Date de réception : 06/04/2020; Date d'approbation : 11/08/2020)

Résumé

L'objectif de cet article est d'étudier les propriétés syntaxiques générales des titres de presse. Ces derniers occupent une place particulière au sein du texte, ils mettent en œuvre des stratégies langagières tout à fait spécifiques et sont porteurs de multiples fonctions. Les titres de presse attirent notre attention et se démarquent du reste du discours de l'information par leurs propriétés syntaxiques, les formes de représentation de la nouvelle qu'ils mettent en scène, qu'il s'agisse d'un discours ou d'un événement.

Mots-clés : syntaxe, titres, formes de représentation, texte journalistique, discours.

* **E-mail:** benabdallahrefka8@gmail.com

Introduction

Le rôle des mots symboliques est indéniable dans divers domaines de notre vie, du quotidien au social en passant par la sphère linguistico-littérature où le décalage culturel saute aux yeux quand nous avons affaire à la traduction. Notre choix pour ce thème remonte aux expériences empiriques que nous avons vécues lors de la traduction de quelques textes poétiques de Sohrâb Sépéhri (1928-1980) tels *Etendue verte* (2010) et *Deux poèmes de Sohrâb Sépéhri* (2015) qui contient «Le bruit de pas de l'eau» et «le Voyageur». Ce parcours nous a amenée à réfléchir sur les modalités du transfert des mots à charge culturelle, dits culturèmes, qui parsèment à profusion l'œuvre de ce peintre-poète symboliste contemporain. Le défi traductif a été lancé dès que nous avons mis la main dans la pâte puisque chaque ligne, chaque strophe et chaque page regorgent de ces mots symbolisant tel ou tel aspect soit de notre culture soit de celle d'autrui.

La fonction essentielle des titres de presse est celle d'informer le large public sur les événements actuels et même d'étudier et d'interpréter leur signification. Les titres qui précèdent leur contenu ont le pouvoir de nous séduire, et nous faire acheter et lire les articles complets des journaux. Mais avant de lire un article, les titres journalistiques en tant qu'éléments pertinents de cet espace paratextuel, occupent une place remarquablement importante au sein d'un texte. Physiquement, ils sont détachés du reste de l'article, typographiquement (gras et/ou soulignés et/ou colorés et/ou numérotés et /ou accordés d'une photo). Syntaxiquement, est-on capable de dire si un extrait de texte ou un segment, non mis en évidence typo-dispositionnellement, peut ou non constituer un titre ?

Les titres restent toutefois des espaces infinies d'expression, compte tenu de la variété des locuteurs, des sujets traités et d'une manière générale des combinaisons langagières possibles. Bien qu'on parle du style journalistique, c'est dans les titres plutôt que dans les articles que l'on voit une syntaxe différente. On comprend automatiquement que des titres comme : « Tozeur, reine indétrônable du Sahara » ; « À l'Avenue Bourguiba à Tunis : Manifestation pour

promouvoir le retour du festival des poulpes de Kerkennah » ; « Vis 'Avenir à Bizerte : une deuxième chance...peut être ! » ne sont pas équivalents. J. Virbel (2002), affine dans son travail sur les titres comme Objet Textuel (OT)¹ dans le cadre du Modèle d'Architecture Textuelle (MAT). Il dégage ainsi 5 types de titres :

- *les titres thématiques* : ils décrivent ce dont traite l'OT titré. J. Virbel propose une métaphore pour ce type de titres : L'OT (traite de + parle de + a pour sujet / objet + est relatif à) + T ;
- *les titres rhématiques ou fonctionnels* nomment ce que constitue fonctionnellement l'OT titré (partie I, chapitre, section). Les deux métaphrases proposées ici sont clairement différentes : « l'OT (est + constitue +) un/e T » ou « l'OT (appartient au + relève du+) (genre +type) T ;
- *les titres résultats de la composition syntagmatique* des types 1 et 2 ;
- *les titres résultats de la composition sémantique* des types 1 et 2 ;
- *les titres performatifs*, dont Virbel se demande s'ils appartiennent aussi au type 4.²

Nous examinerons, à l'aide d'un corpus de titres tirés du Quotidien tunisien 'Le Temps'³ (79 titres sélectionnés entre janvier 2018 et décembre 2018), les propriétés des titres correspondant à une phrase (la structure SN+SV, les structures parallèles, la parataxe et les chiffres), à un syntagme verbal (l'omission de la copule, l'omission de l'auxiliaire et les temps verbaux), à un syntagme nominal (l'omission de l'article, la nominalisation et le syntagme nominal bipartite).

1 La structure de la phrase

¹ Toute mise en forme matérielle possède une formulation discursive, cela signifie que la structure hiérarchique du document est porteuse de sens.

² Virbel, Jacques. 2002. « Eléments d'analyse du titre, Inscription Spatiale du Langage : structures et Processus ». In PRESCOT, Toulouse, pp. 123-132.

³ « Le temps » est un quotidien tunisien en langue française qui paraît à Tunis depuis le 1^{er} juin 1975.

1.1 La phrase complète

Il s'agit des titres de presse dont la structure syntaxique est celle d'une phrase verbale complète c'est-à-dire : SN+SV. Sa caractéristique principale est d'avoir un prédicat verbal. Dans cet ensemble de titres, la structure de base SN+SV peut être enrichie avec des expansions, représentant un ajout d'information, voici quelques exemples représentatifs extraits de notre corpus :

(1) Les prestataires de service de santé tentent de calmer le jeu. (16 Octobre 2018)

(2) Les Djihadistes violent l'accord de cessez-le feu à Idleb. (16 Octobre 2018)

(3) La Tunisie refuse catégoriquement l'expulsion de ses ressortissants. (19 Décembre 2018)

(4) L'armée turque dément avoir bombardé un hôpital. (18 Mars 2018)

(5) Les professionnels appellent à la libération progressive du prix de lait. (20 Avril 2018)

(6) Le citoyen paie les frais d'un dialogue de sourds. (2 Mai 2018)

(7) L'euro dépasse la barre de trois dinars. (2 Mai 2018)

(8) Machrou Tounès préconise le retour au régime présidentiel. (18 Mars 2018)

(9) Les Palestiniens accusent l'Egypte d'avoir tué un pêcheur. (9 Novembre 2018)

(10) Le Cameroun accepte officiellement d'abriter la CAN 2021. (23 Décembre 2018)

(11) Mohamed Salah préserve le leadership de Liverpool. (23 Décembre 2018)

(12) Les forces pro-Haftar progressent dans Damas. (13 Juin 2018)

(13) Theresa May rappelle Ankara à ses devoirs démocratiques. (29 Janvier 2018)

(14) La France, la Belgique, la Russie et le Luxembourg soutiennent le Maroc. (13 Juin 2018)

(15) Trump suspend le programme d'accueil de réfugiés. (29 Janvier 2018)

Dans ces exemples, on a affaire à des phrases verbales portant des syntagmes nominaux. Ces derniers sont sous la forme des noms propres d'hommes politiques (13-15) ou de célébrités au cœur de l'actualité (12), des noms communs (1-2-4-5-6-7-10-13) ainsi que des noms de villes (3-10-14) ou des noms désignant diverses institutions (8).

Ces formes assertives sont très représentatives à travers lesquelles le journaliste porte à la connaissance du lecteur de certains faits passés, car d'après la définition du dictionnaire, elles sont censées dire le vrai. Contrairement aux formes impératives, exclamatives et interrogatives qui peuvent explicitement marquer le doute, l'ignorance ou l'émotion du locuteur.

- La forme impérative :

(16) Sport

Un chiffre à revoir, plutôt, à la hausse ! (5 Août 2018)

- La forme exclamative :

(17) Sport
De l'argent public parti en fumée ! (21 Juillet 2018)

- La forme interrogative :

(18) Etats financiers des listes électorales
Quelle crédibilité pour les résultats du scrutin municipal ? (29
Août 2018)

Dans les titres (16 à 18) on remarque que le verbe introducteur a été omis ; le journaliste note l'événement tel qu'il est sans aucune trace personnelle et sans recourir aux noms qui ont annoncé ces faits. Les paroles d'autrui sont transmises sans la présence des guillemets, ici l'énonciation n'est pas dévoilée, ce qui incite le lecteur à une certaine investigation.

1.2 Les structures parallèles

Nous trouvons une répétition de plusieurs formes dans plusieurs titres des faits divers : de la simple répétition d'un simple mot aux structures phonologiques parallèles.

(19) Plus qu'on est fous, plus qu'on s'amuse (21 Décembre
2018)

(20) De partout....de partout (19 décembre 2018)

(21) Nouvelles perspectives, nouveaux défis... (21 Juillet
2018)

(22) De la transition politique à la transition économique (14
Mars 2018)

(23) Festival de Jazz du Tabarka : Plus de nouvelles, bonnes
nouvelles ? (15 Août 2018)

(24) Rien dans les mains, rien dans les poches... (24 Août
2018)

(25) En brefs..En brefs..En brefs... (26 Août 2018)

Dans les titres (19 à 25), on est très loin de l'illusion d'oralité ; au contraire, il y a un effet stylistique délibéré, qui relève de la fonction poétique et/ou ludique du langage. Martin-Lagardette (1987) parle de « *détournement de formules, et il est vrai que les jeux de mots et les allusions culturelles abondent dans les titres, souvent sous forme de structure parallèle. Ce sont de tels titres qui incitent à lire.* »¹

1.3 La parataxe et l'emploi des chiffres

La parataxe est une construction par juxtaposition liant entre les membres de phrase sans la présence d'un mot de liaison. Elle renvoie plus particulièrement à l'absence de liaison verbale entre deux mots ou un groupe de mots ; elle peut être considérée comme une variante de l'ellipse et représente un concept important. De ce fait, le discours journalistique cherche parfois la brièveté de l'information.

Dans les titres paratactiques, la relation entre les deux les syntagmes nominaux est précisée par la présence des signes de ponctuation : les deux points. Cet emploi révèle un lien logique entre les syntagmes juxtaposés même au niveau syntaxique, s'il y avait une absence du verbe, l'emploi de ce type de titres engendre une habitude de lecture rapide et donc de reconstitution du sens de la part du lecteur. « *Les deux points jouent le rôle d'un connecteur logique* »². Ils peuvent exprimer :

- soit la cause :

(26) Mandat du dépôt pour le suspect : Mort de caméronien au Kasserine. (30 Décembre 2018)

¹ Martin-Lagardette, Jean-Luc. 1987. « Les secrets de l'écriture journalistique : informer, convaincre ». Paris : Syros-Alternatives, p.104

² Bosredon, Bernard; Tamba, Irène (1992): « Thème et titre de presse : Les formules bisegmentales articulées par un «deux points» ». L'information Grammaticale 54,p.38

(27) Démarches engagées par l'Agence Nationale de Protection de l'Environnement : la protection des sols contre la pollution dans la législation. (30 Décembre 2018)

- soit la conséquence :

(28) Syrie- Echech des évacuations : Les combats reprennent à Douma (17 Novembre 2018)

(29) Dans un contexte de tensions au Yémen : les USA mettent fin au ravitaillement de la coalition des avions. (11 Novembre 2018)

Avec les chiffres le journaliste *«évite d'alourdir son titre par des déterminants cardinaux »*¹ :

(30) Environ 60 mille départs à l'étranger entre 2011 et 2018. (14 Décembre 2018)

(31) Approbation de 2795 projets d'un mandat global de 316 MD au 1^{er} semestre 2018. (19 Juillet 2018)

(32) 140 millions de dollars pour intensifier l'agriculture irriguée en Tunisie. (8 Juin 2018)

(33) 13 lois de finance et plus de 500 nouvelles mesures fiscales en 7 ans. (5 Octobre 2018)

La structure de la phrase :

Structure employée	Fréquence dans notre corpus (79 titres)	%
La phrase complète (SN+SV)	26	32.91
Structures parallèles	7	8.66

¹ Dugas, André. 1995. « Ponctuation et syntaxe ». In Hava Bat-Zeev Shyldkrot, Lucien Kupferman [éds.]. Tendances récentes en linguistique française et générale. Amsterdam-Philadelphia : Benjamins, pp. 143-149.

Parataxe (les deux points)	4	5.06
Emploi des chiffres	4	5.06

2 Le syntagme verbal

Nous examinons maintenant le syntagme verbal, et nous étudions trois différents aspects, tous observés par des chercheurs. Dans le cadre des titres à construction prédicative, ces constructions peuvent être observées sous la forme de prédicats nominaux, de prédicats adjectivaux et de prédicats prépositionnels¹. Le besoin de brièveté du titre de presse se manifeste dans l'omission de certains éléments linguistiques tels que les verbes de copule dans les constructions prédicatives.

2.1 L'omission de la copule

La suppression de la copule ne change pas le sens de la phrase, elle contribue à l'efficacité du message, car elle permet de communiquer le plus possible d'idées dans un espace très limité.

Nous trouvons cette omission soit avant un syntagme adjectival (34 à 36), soit avant un syntagme prépositionnel (37 à 39).

(34) Deux nouveaux suspects africains arrêtés. (30 Novembre 2018)

(35) Un pauvre berger brutalement agressé par un groupe de terroristes. (24 Juin 2018)

(36) De nombreux plans terroristes déjoués. (12 Novembre 2018)

(37) Démarrage de la campagne de réduction de sel dans le pain. (21 Octobre 2018)

¹ Vinet, M. T., « L'aspect et la copule vide dans la grammaire des titres », Langue française, 100/1, 1993, p.p, 86-101.

(38) Quatre plaques de cannabis dans les habits d'un tunisien.
(23 Mars 2018)

(39) Généralisation du traitement des affaires pénales en
temps réel. (8 Juillet 2018)

En omettant la copule, le journaliste ne donne aucun renseignement sur le temps de l'événement. S'agit-il d'un temps présent ou passé ? Dans cette situation, le lecteur est invité à lire l'ensemble de l'article pour bien connaître le temps dans lequel l'événement a été déroulé.

2.2 L'omission de la copule et la forme passive

Une des constructions les plus typées pour les titres des journaux est la construction où l'on met en avant le résultat d'un fait, d'un acte criminel ou d'une situation politique. Cette réalité est encodée sur le plan syntaxique par une voix passive dont a omis l'auxiliaire « être » et dont l'agent est effacé. C'est un renseignement supplémentaire, on peut donc le supprimer sans nuire à l'intégralité (acceptabilité grammaticale, sémantique) du titre. Selon Furet (1995), « *très souvent les verbes auxiliaires (être, avoir, faire) peuvent disparaître du titre sans aucun dommage. [...] Mieux vaut un titre sans verbe faible voire inexistant* »¹.

(40) 4 individus acquittés par le juge d'instruction. (29
Novembre 2018)

(41) Trois tunisiens et un français condamnés à la prison. (24
Juin 2018)

(42) Ordures dispersées à l'aéroport. (26 août 2018)

(43) Des fonctionnaires et des agents de la sécurité et de la
douane impliqués. (7 Novembre 2018)

¹ Furet, Claude 1995. « Le titre. Pour donner envie de lire ». Paris, p.p. 83-85

De point de vue formel, les titres (40 à 43) ne peuvent pas être classés parmi les phrases complètes proprement dites, même si la forme tronquée du verbe ne prive pas l'énoncé de sa forme assertive.

2.3 Temps verbaux des titres de presse

Martin-Lagardette (1987) conseille d'éviter les titres intemporels et vagues, et, Alcoba (1983) signale que le présent de l'indicatif est très régulièrement utilisé pour concevoir des titres de presse parce que ce temps permet la cohérence et la cohésion entre le titre et la note journalistique. Pour les journalistes, ceci implique qu'il est plus important de parler des conséquences dans le présent immédiat plutôt que des causes dans le passé.

(44) La Tunisie participe au 2^{ème} Salon d'affaires et d'Investissement de Kinshasa. (25 Août 2018)

(45) La Tunisie séduit plus les français et les algériens. (21 Décembre 2018)

(46) Ons Jabeur quitte Moscou, la tête haute. (21 Octobre 2018)

(47) Les USA mettent fin au ravitaillement des avions de la coalition au Yémen (11 Novembre 2018)

(48) Les « Sang et Or » clôturent le Mondial des clubs sur une bonne note. (20 Décembre 2018)

Dans les titres (44 à 48), les verbes sont conjugués au présent ; on peut rapprocher cet emploi de celui du présent historique dans la mesure où l'on a affaire ici à des événements passés mais réécrits au présent. Au-delà du choix du présent pour rapporter l'événement ayant eu lieu la veille, c'est aussi la volonté de mettre en avant, dans les titres, le résultat des procès exprimés au passé. Pour les titres de presse, il s'agit d'une actualisation du passé récent souvent ; la nouvelle est ainsi rapportée.

Selon Furet (1995), « *l'utilisation des temps du passé, soit du passé composé, soit de l'imparfait, ou encore du passé simple,*

ralentissait le processus de lecture ». ¹

- Passé composé :

(49) Près de deux mille bouchers ont mis la clé sous le paillason. (21 Décembre 2018)

(50) BCE n'a pas refusé de parapher la loi de finances. (16 Décembre 2018)

(51) Les députés n'ont pas atteint le quorum. (7 Décembre 2018)

Les titres (49 à 51) comportent un passé composé, on peut s'interroger sur la raison pour laquelle certains événements passés y sont transmis au passé composé et non au présent comme dans les autres titres de notre corpus. Le passé composé produit selon Charaudeau un effet de « *décrochage énonciatif* »² et, contrairement aux titres portant la nouvelle au présent, les informations ainsi transmises acquièrent une valeur plus ponctuelle et définitive.

- Imparfait :

(52) À Sousse, elle dansait le « KEKE » près de sa voiture et se fait voler son sac. (29 Juillet 2018)

(53) L'homme qui battait sa mère arrêté. (4 Juillet 2018)

(54) Le seuil électoral à 5% déplaît à certains. (17 Novembre 2018)

Les journalistes ont tendance à éviter les verbes conjugués dans les titres, et le présent est plus dominant que les autres temps, comme l'illustre le tableau suivant :

Le temps dans les titres :

Temps employés	Fréquence dans le corpus	%
----------------	--------------------------	---

¹ Ibid, p.95

² Charaudeau, P. 1992. « Grammaire du sens et de l'expression ». Paris : Hachette éducation, p. 469

	(79 titres)	
Présent	20	25.32
Temps passés	10	12.66
Absence de verbe	47	59.49

3 Le syntagme nominal

Le syntagme nominal constitue un moyen efficace pour présenter l'information brève mais condensée. En effet, selon L. Hoek : « dans les titres, les éléments verbaux sont en général supprimés au profit quantitatif des éléments nominaux : le style du titre est elliptique [...] et nominal »¹.

3.1 L'omission de l'article

L'omission de déterminants contribue à l'effet de brièveté dans les titres de presse et constitue un trait caractéristique de ce genre. Selon Riegel, Pellat et Rioul, les titres d'articles « fonctionnent comme des étiquettes identifiant une œuvre »². L'absence de verbe force le lecteur à évaluer la situation d'énonciation pour pouvoir accorder au SN sa valeur référentielle distinctive :

(55) Nette amélioration des services portuaires (20
Juillet 2018)

(56) Regards croisés sur la Tunisie. (21 Décembre 2018)

(57) Projet tuniso-français de partenariat stratégique. (4 Juillet
2018)

(58) Prospection des opportunités d'affaires en Afrique. (3
Juillet 2018)

¹ Hoek, Leo H. 1981. « La marque du titre. Dispositifs sémiotiques d'une pratique textuelle ». The Hague : Mouton Publishers, p.159

² Riegel, M., Pellat, J. C., Rioul, R.,(2001) « Grammaire Méthodique du Français », Paris, Presses Universitaires de France, p.458.

(59) Égalité et loi normative de la Chariâa. (29 Novembre 2018)

(60) Justice punitive et réconciliation. (25 Octobre 2018)

3.2 La nominalisation

S.Moirand s'intéresse au rôle anaphorique de la transformation verbo-nominale, c'est-à-dire de la nominalisation des syntagmes verbaux. Elle définit la nominalisation comme « *un moyen grammatical, particulièrement utilisé dans la langue écrite pour construire les phrases de narration et des exposés ; les nominalisations accroissent la densité d'un texte, permettant de hiérarchiser les données de l'expérience et les argumentations* »¹. C'est cette relation entre les deux titres sur le même sujet qu'elle appelle anaphorique.

Benveniste (1966), met en évidence la différence entre cette catégorie d'énoncés nominaux et ceux qui concernent le prédicat verbal, c'est pour cette raison il remarque que « *l'assertion (dans une phrase nominale) aura ce caractère propre d'être intemporelle, impersonnelle, non modale, bref de porter sur un terme réduit à son seul contenu sémantique [...]. Cette assertion nominale ne peut pas non plus participer à la propriété essentielle d'une assertion verbale qui est de mettre le temps de l'événement en rapport avec le temps du discours sur l'événement.* »²

Pour les titres nominalisés, on remarque qu'il existe des titres dont l'article a été omis alors que d'autres sont précédés soit par des articles définis soit par des articles indéfinis :

¹ Moirand, S., 1975 « le rôle anaphorique de la nominalisation dans la presse écrite » langue française p.60.

² Benveniste, E., « Problèmes de linguistique générale », Gallimard, Paris, 1966, p. 159.

- Absence de l'article :
 - (55) Nette amélioration des services portuaires. (20 Juillet 2018)
 - (56) Regards croisés sur la Tunisie. (21 Décembre 2018)
 - (57) Projet tuniso-français de partenariat stratégique. (4 Juillet 2018)
 - (58) Prospection des opportunités d'affaires en Afrique. (3 Juillet 2018)
 - (59) Égalité et loi normative de la Chariâa. (29 Novembre 2018)
 - (60) Justice punitive et réconciliation. (25 Octobre 2018)

- Présence de l'article défini :
 - (61) Le consensus en panne. (27 Septembre 2018)
 - (62) L'Afrique subsaharienne, de nouveau, malmenée. (30 Novembre 2018)
 - (63) La semaine du cinéma allemand à Tunis, Le Kef et Djerba. (23 Novembre 2018)

- Présence de l'article indéfini :
 - (64) Un documentaire document. (14 Novembre 2018)
 - (65) Un centre de ressourcement et d'encadrement en entrepreneuriat des jeunes et des femmes de Tunisie. (13 Octobre 2018)
 - (66) Un verdict dur à digérer pour les partis. (10 Mai 2018)
 - (67) Un plaidoyer pour le théâtre. (24 Octobre 2018)
 - (68) Une symbiose entre le violon et la harpe. (20 Octobre 2018)

3.3 Le syntagme nominal bipartite

S. Moirand présente plusieurs exemples dans son étude de la nominalisation, dans une multiplicité de construction¹. La construction

¹ Ibid, p.p 76-128

SN+ SP est exemplifiée en (69 à 74) et la construction S adjectival +N est exemplifiée en (75 à 79) :

(69) La recherche d'une voie de communication. (30 Octobre 2018)

(70) La galère des billets. (10 Novembre 2018)

(71) Les cinémas d'Asie au cœur du festival. (9 Novembre 2018)

(72) Une fenêtre sur la littérature lusophone. (23 Novembre 2018)

(73) La vitalité de l'orientalisme polonais. (18 Novembre 2018)

(74) Un hymne à la vie. (25 Novembre 2018)

(75) Une magie symphonique exceptionnelle au concert inaugural de l'OST. (25 Novembre 2018)

(76) Dès 1938, un impact culturel décisif sur la musique et le théâtre. (22 Septembre 2018)

(77) Grand bazar international d'Art contemporain à la Cité de la Culture. (21 Septembre 2018)

(78) Gros plan sur Saint-Augustin. (8 Septembre 2018)

(79) Une nouvelle version orchestrale pour la soirée de clôture du festival international de Carthage. (17 Août 2018)

Le syntagme nominal dans les titres :

Le syntagme nominal	Fréquence dans le corpus (79 titres)	%
Présence de l'article	17	21.52
Absence de l'article	6	7.59
Structure SN+SP	6	7.59
Structure Sadj+N	4	5.06

Conclusion

Nous avons essayé de vérifier qu'il y a, outre une forme typographique façonnée selon les normes techniques de la presse écrite, une syntaxe particulièrement différente et adaptée aux exigences du lecteur, qui constitue en effet l'élément majeur du langage journalistique. Nous avons pu constater :

1- Le titre a été considéré comme un texte reprenant le contenu essentiel de l'article. Sur l'ensemble de notre corpus, on a pu dégager un pourcentage considérable de phrases complètes 32.91% avec 25.32% de verbes conjugués au présent, cela implique le besoin d'adresser une information complète comportant une temporalité et des agents de l'action.

2- Le besoin de brièveté se manifeste dans l'omission de certains éléments de la phrase-titre (absence de verbe 59.49%, absence de l'article 7.59%) et dans la concentration de l'information. Par le besoin d'accrocher le regard, s'expliquent les structures parallèles (8.66%), les titres sans article (7.59%). Rappelons que H. Weinrich (1976) s'interroge sur la séduction exercée par l'usage de l'article déterminé et il constate que :

« - *en français, les substantifs articulés dans les titres de tous types de textes (indépendamment de leur genre) sont en général précédés de l'article déterminé.*

- *les titres ont le pouvoir de nous séduire et de nous faire acheter et lire les livres ou les journaux. »¹*

Pour terminer, nous pouvons dire, que cette esquisse d'étude ne peut que constituer un travail préliminaire. Nous sommes persuadées qu'il reste beaucoup à faire dans ce domaine de l'analyse du discours des titres de la presse écrite.

¹ Weinrich, Harald. 1971. « The textual function of the French article ». In Seymour Chatman [ed.]. *Literary Style. A Symposium*. London/New York : Oxford University Press, pp. 221-240.

Bibliographie

Alcoba Rueda, S.,1983. « El presente de los titulares de prensa: no deíctico, pro-tiempo anafórico. Revista Anàlisi », 7-8/1, p, 107-121.

Benveniste, E.,1966. « Problèmes de linguistique générale », Gallimard, Paris, p.159.

Bosredon, Bernard ; Tamba, Irène 1992. « Thème et titre de presse : Les formules bisegmentales articulées par un «deux points» ». L'information Grammaticale 54, p.38

Charaudeau,P.,1992. « Grammaire du sens et de l'expression ».Paris : Hachette éducation, 1992 p. 469.

Dugas, André. 1995. « Ponctuation et syntaxe ». In Hava Bat-Zeev Shyldkrot, Lucien Kupferman [éds.]. Tendances récentes en linguistique française et générale. Amsterdam-Philadelphia : Benjamins, p.p, 143-149.

Fowler, Roger. 1991. Language in the news: Discourse and Ideology in the Press. London, New York : Routledge.

Furet, Claude 1995. « Le titre. Pour donner envie de lire ». Paris, p.p, 83-85.

Hoek, Leo H. 1981. « La marque du titre. Dispositifs sémiotiques d'une pratique textuelle ». The Hague : Mouton Publishers, p.159.

Lamiroy, Béatrice. 1995. « La transparence des auxiliaires ». In : Hava Bat-Zeev Shyldkrot, Lucien Kupferman [éds.]. Tendances récentes en linguistique française et générale. Volume dédié à David Gaatone. Amsterdam-Philadelphia, Benjamins, 277286.

Martin-Lagardette, Jean-Luc. 1987. « Les secrets de l'écriture journalistique : informer, convaincre ». Paris : Syros-Alternatives, p.104.

Moirand, S., 1975. « Le rôle anaphorique de la nominalisation dans la presse écrite » langue française p.60.

Riegel, M., Pellat, J. C., Rioul, R..2001. « Grammaire Méthodique du Français »,Paris, Presses Universitaires de France,p.458.

Tuomarla, Ulla., 1999. « Le discours direct de la presse écrite : un lieu de l'oralisation de l'écrit ». Faits de langue 13, p.p, 219-229.

Vinet, M. T., 1993. « L'aspect et la copule vide dans la grammaire des titres », Langue française, 100/1, p.p, 86-101.

Weinrich, Harald. 1971. « The textual function of the French article ». In Seymour Chatman [ed.]. Literary Style. A Symposium. London/New York : Oxford University Press, pp. 221-240.